

Discours de

Madame Micheline Calmy-Rey

Présidente de la Confédération et Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères

Prononcé par Monsieur Martin Dahinden

**Secrétaire d'Etat, Directeur Général de la Direction du Développement et de la
Coopération, Département fédéral des affaires étrangères**

à l'occasion de l'ouverture de la

**2^e Conférence ministérielle d'examen de la Déclaration de Genève
sur la violence armée et le développement.**

Genève, lundi 31 octobre 2011

**Excellences,
Chères et chers collègues,
Mesdames et Messieurs,**

Je vous remercie de votre participation à cette deuxième conférence d'examen de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement. C'est pour moi un grand honneur de vous accueillir si nombreux à Genève. Je souhaite également remercier le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) d'avoir coorganisé cette conférence avec engagement. Le PNUD a été, avec la Suisse, à l'origine de la Déclaration de Genève et a accompagné le processus avec beaucoup de détermination. Permettez-moi de mentionner encore les nombreux acteurs étatiques et non étatiques dont le Secrétariat de la Déclaration de Genève, « Quakers United Nations Office » et « Action on Armed Violence » qui ont participé aux travaux préparatoires de la conférence. Je leur en suis reconnaissante. Je me félicite enfin que [trois] nouveaux Etats aient récemment adopté la Déclaration de Genève, à savoir [la Belgique], la République de Guinée et le Togo.

Mesdames et Messieurs,

La violence armée est une notion qu'il faut comprendre au sens large et dont les victimes sont la conséquence directe ou indirecte d'un conflit armé, de la criminalité organisée, de la violence urbaine ou de la violence politiquement motivée. Le recours à des armes constitue ici le dénominateur commun. Les événements dramatiques qui ont eu lieu cette année en Somalie, en Libye, en Syrie, en Norvège ou au Mexique nous rappellent l'actualité et l'envergure de cette thématique.

L'idée d'agir dans ce domaine est née à la fois de la prise de conscience que la violence armée représente l'un des plus grands obstacles à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du fait que la politique internationale devrait accorder une plus grande attention à cette thématique. Nous nous réjouissons donc de l'intérêt porté à la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement depuis sa genèse en 2006.

Lors de sa signature en 2006, 42 Etats avaient apporté leur soutien à la Déclaration de Genève. Aujourd'hui, [111] pays l'ont adoptée, soit plus de la moitié des Etats membres de l'ONU.

Depuis 2006, différentes organisations internationales se sont également consacrées au thème de la violence armée et du développement, reconnaissant ainsi la valeur de la Déclaration de Genève. A l'issue de la première conférence ministérielle en 2008 visant à évaluer les progrès accomplis, le sujet de la violence armée et du développement a fait l'objet d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. En application de cette résolution, le Secrétaire général de l'ONU a publié en 2009 le rapport sur la promotion du développement par le biais de la réduction et de la prévention de la violence armée. De plus, ces dernières années, l'OCDE a élaboré de précieux documents de lutte contre la violence armée.

La Déclaration de Genève a également été expressément reconnue et soutenue par les Etats signataires des Engagements d'Oslo, adoptés avant le sommet de l'ONU sur les objectifs du Millénaire pour le développement en 2010. Je me suis particulièrement réjouie qu'à son tour, la Norvège apporte un solide soutien au plaidoyer et à la sensibilisation au thème de la violence armée et du développement.

Enfin, le rapport 2011 de la Banque mondiale sur le développement dans le monde réserve une large part à cette thématique. Selon ce rapport environ 1,5 milliard de personnes vivent dans des pays en proie à des cycles répétés de violence politique et criminelle. Pour rompre ces cycles, il est crucial de renforcer la gouvernance et les institutions nationales légitimes de manière à assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi - et d'atténuer les facteurs internationaux de tension qui accroissent les risques de conflits violents. Lors de notre conférence, un panel sera consacré au rapport 2011 sur le développement dans le monde.

Mesdames et Messieurs,

Le sujet de la violence armée et du développement est des plus actuels et il est urgent d'agir. La violence armée ne concerne pas uniquement des zones de conflit mais prend des proportions dramatiques dans des contextes fragiles. Lorsqu'elle touche des pays plus développés, le nombre de victimes est plus élevé parmi les groupes de population défavorisés. Plus d'un demi-million de personnes meurent chaque année des suites directes de la violence dans un contexte de conflit armé, de criminalité ou de crime organisé. Et les personnes qui meurent des suites indirectes de la violence armée sont encore plus nombreuses. Outre la perte de vies, la violence armée provoque

d'épouvantables souffrances humaines et occasionne des coûts économiques et sociaux élevés.

Les coûts annuels de la violence armée – estimés à plus de 160 milliards de dollars américains – sont supérieurs au total des dépenses consacrées par les pays membres de l'OCDE à la coopération au développement, lesquelles se sont élevées en 2010 à 130 milliards de dollars. Les perspectives de développement de personnes, et même de générations entières, peuvent être réduites à néant à cause de la violence armée. La violence armée et les conflits, la fragilité des Etats, la pauvreté et le sous-développement sont manifestement liés. Ils forment un cercle infernal qu'il s'agit de briser. Cet engrenage contribue à l'affaiblissement de la justice et de la sécurité ainsi qu'à la marginalisation économique. Il favorise la propagation du crime organisé. La sécurité humaine n'est alors plus assurée. Pis encore : une culture de la violence armée se développe et s'impose comme norme. Les personnes affectées perdent progressivement la capacité d'envisager qu'il existe dans leur société des options constructives de règlement des différends. Souvent, elles n'ont plus d'autres choix que la résignation, l'opposition ou l'émigration.

Notre objectif lors de cette conférence est d'examiner les progrès réalisés grâce à la Déclaration de Genève en tant que plate-forme d'action et de faire avancer sa mise en œuvre dans une perspective d'avenir. Même si le thème de la violence armée et du développement a trouvé sa place aujourd'hui, il reste encore beaucoup à faire. Ce sujet recouvre un vaste champ et implique un changement de paradigme dans le domaine de la politique de développement et dans celui de la sécurité.

Pour les experts en politique de sécurité, cela signifie que la paix et la sécurité durable ne peuvent être instaurées que si des objectifs dans ce sens sont définis pour les personnes concernées. Inversement, il faut tenir compte du fait que les programmes de développement défendent d'aspects relevant de la politique de sécurité et d'aspects liés aux conflits et à la violence armée. Sans sécurité, pas de développement durable. Enfin, pas de sécurité ni de développement sans respect des droits humains. Il s'agit là d'un constat important que l'ancien Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan dressait déjà en 2005.

C'est la raison pour laquelle la Déclaration de Genève doit se positionner en tant que plate-forme regroupant des acteurs issus de différents domaines qui s'engagent à

élaborer des approches concrètes et réalistes visant la prévention et la réduction de la violence armée. La Déclaration fait une large place à l'action et à la collaboration entre acteurs. Elle doit être mise en œuvre de façon cohérente, complémentaire et coordonnée, d'une part afin de permettre une utilisation efficace des moyens consacrés à la prévention et à la réduction de la violence armée et d'autre part afin d'éviter d'éventuels doubles emplois.

J'aimerais souligner maintenant les actions concrètes prévues par la Déclaration de Genève. Ces actions s'articulent autour de trois axes prioritaires :

Le premier est le plaidoyer : l'opinion publique mondiale doit être sensibilisée aux conséquences de la violence armée sur le développement. Dans ce domaine, des progrès importants ont été accomplis. Le sujet s'est imposé à l'échelon international. Il s'agit désormais de l'ancrer solidement dans des contextes nationaux et régionaux. Dès la fin de 2010 et jusqu'à la tenue de notre conférence, différents séminaires régionaux ont été organisés sur les résultats desquels nous entendons nous pencher durant ces deux journées. Ils ont débouché sur des résultats probants pour le processus de la Déclaration de Genève.

Deuxième priorité : le sujet de la violence armée et du développement continue d'avoir besoin d'une solide base conceptuelle et empirique. L'analyse indépendante et la mesurabilité de la violence armée ainsi que de ses effets sur le développement sont indispensables, car elles offrent une base solide pour un plaidoyer crédible ainsi que pour la troisième priorité : l'établissement de programmes consacrés à la prévention et à la réduction de la violence armée.

Cette troisième priorité est devenue la plus importante. Notre conférence se penchera sur cette question. Demain une discussion substantielle sera menée sur ce qui pourra et devra être entrepris à l'avenir dans différents domaines d'action. Les neuf sessions thématiques prévues sont consacrées à des sujets centraux pour l'établissement de programmes comme l'engagement de la jeunesse dans la lutte contre la violence armée ou la question de la prévention du crime et la réforme de la justice. Cette deuxième journée permettra d'aborder la question des pratiques les plus prometteuses. Nous devons nous appuyer sur le succès des activités mises en œuvre jusqu'à présent pour établir des programmes, en particulier dans l'optique de 2015. En effet les actions entreprises sous l'égide de la Déclaration de Genève ont également pour but de favoriser

la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ceux-ci seront revus en 2015.

Mesdames et Messieurs,

Nous n'avons pas le droit de nous taire. Chaque victime est une victime de trop. Le secrétariat de la Déclaration de Genève estime que, chaque jour, la violence armée coûte la vie à 1500 personnes à travers le monde. Quelque 3000 personnes perdront donc la vie durant notre conférence. La question qui nous préoccupe est la suivante : par quelles mesures concrètes pouvons-nous combattre la violence armée et ses conséquences désastreuses ?

Cette conférence et ses conclusions doivent être pour nous tous l'occasion de nous engager à tous les niveaux avec encore plus de détermination en faveur de la réduction et de la prévention de la violence armée. Les pays donateurs et récipiendaires actifs dans le cadre de la Déclaration de Genève doivent pouvoir être mis en contact pour développer ensemble des projets visant à la réduction de la violence armée. Il nous faut un leadership et plusieurs champions qui défendent les couleurs de la Déclaration de Genève afin de faire avancer concrètement sa mise en œuvre dans l'optique de 2015 et de l'après-2015. Le document final de cette deuxième conférence ministérielle d'examen qui sera approuvé à la fin de la journée vient renforcer cette intention. Le document final présente une série d'actions visant une mise en œuvre renforcée de la Déclaration.

Mesdames et Messieurs,

Le sujet de la violence armée a une spécificité propre dans des contextes différents. Il convient donc de développer des approches sur mesure, qui tiennent compte de la situation économique, sociale et culturelle sur place. Ces approches doivent également intégrer les mesures prises dans des domaines tels que la promotion des droits humains, le traitement du passé ou encore la médiation, lesquels ont un lien avec la prévention et la réduction de la violence armée et peuvent donc contribuer de manière décisive au succès de notre démarche.

Les acteurs et les institutions de la société civile jouent un rôle important dans la lutte contre la violence armée. Les acteurs étatiques, que nous sommes, doivent les associer à notre travail de façon plus ciblée et plus systématique. La Suisse continuera de

soutenir les efforts de la société civile. Car celle-ci a acquis une longue expérience quant à la manière d'aborder cette problématique complexe. De ce fait, la société civile est un partenaire important pour la mise en œuvre de la Déclaration de Genève et je me réjouis de sa présence nombreuse dans cette salle. Notre objectif déclaré est d'offrir un nouveau soutien politique aux ONG, grâce à cette conférence, afin qu'elles s'engagent dans différents domaines au travers de leurs différentes approches. Nous tenons également à les encourager à poursuivre leurs efforts en vue de constituer une alliance globale de la société civile dont l'objectif premier serait de soutenir la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Genève. Posons nous aussi la question de savoir comment, à l'avenir, nous pourrions y associer plus étroitement le secteur privé. L'objectif commun, la vision en somme, consiste en un monde dans lequel la violence armée aurait moins d'emprise et perdrait son caractère de quasi « normalité » et pour cela il faut tirer davantage d'enseignements des expériences et des initiatives réalisées à l'échelon local ; le développement requiert une collaboration à tous les échelons et avec tous les acteurs.

La Déclaration de Genève remet en question les modes de pensée et les paradigmes traditionnels. Lors du choix, de la mise en œuvre et de l'évaluation de programmes de développement, nous devons probablement opter pour une approche transversale en matière de violence armée et de développement, comme cela est déjà le cas pour les thèmes du genre et des droits humains, et renforcer les liens avec d'autres processus. Une première occasion se présentera après cette conférence avec le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide du Réseau international sur les situations de conflits et de fragilité (INCAF), organisé fin novembre / début décembre à Busan.

Enfin, rendons plus visible la Déclaration de Genève en encourageant sa mise en œuvre. J'espère que les résultats des discussions que nous mènerons lors de cette conférence contribueront à atteindre ces objectifs et à inciter des Etats additionnels à lui apporter leur soutien. Dans cet esprit, je forme tous mes vœux pour que cette deuxième conférence d'examen de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement permette un large échange d'idées qui soit suivi d'une volonté de mise en œuvre d'activités concrètes sur le plan national, régional et international.

Je vous remercie de votre attention et laisse maintenant la parole à Madame Helen Clark, l'Administratrice du PNUD.